

Nouvel associé chez Derriennic

Posté le 26-02-2019



Bruno Ducoulombier

Le cabinet Derriennic & Associés, dédié au droit des nouvelles technologies, accueille un septième associé : Bruno Ducoulombier.

Bruno Ducoulombier rejoint le cabinet Derriennic & Associés. Spécialiste du droit des technologies et de l'information, le nouvel associé renforce le département dédié à la propriété intellectuelle et la *compliance*. Depuis plus de trente ans, il conseille PME et grands groupes des secteurs de la santé, de l'agroalimentaire et de la finance. Il intervient en matière de négociation de projets *cloud*, d'intégration de systèmes et de commerce électronique. Il dispose également d'une importante expertise en *compliance* et conseille ses clients sur le devoir de vigilance des entreprises et la lutte anti-corruption. Bruno Ducoulombier commence sa carrière au sein du cabinet Alain Besoussan Avocats (1992-1998), puis rejoint Oppenheimer Wolff & Donnelly (1998-2002) (cabinet intégré en 2015 à Fox Rothschild), Dubarry Le Douarin Veil (2002-2007) (cabinet aujourd'hui dissout) et Fieldfisher (2007-2018). Il est membre de l'Association des praticiens du droit des marques et des modèles et du Cercle de la *compliance*.

Maeva Kpadonou (@KpadonouMaeva)